Yèbles
SEINE & MARNE

PRINTEMPS 2021

FLASH INFO #2

À LA UNE
- Finances : le vote du budget
- Crise du Covid 19 : l'école impactée, les seniors vaccinés

ENFANCE- JEUNESSE/ LOISIRS
- Ateliers enfants
- L'école numérique, c'est maintenant !

CADRE DE VIE & TRAVAUX
- La Rose de la Brie : un projet communal d'envergure
- Les subventions récentes obtenues

Chères Ébuliennes, chers Ébuliens,

Bientôt la fin de la crise sanitaire ? C'est la principale interrogation que l'on se pose en ce moment.

Avec l'accélération de la campagne de vaccination, nous espérons tous retrouver une vie "normale" d'ici la fin de l'année voire le début 2022. Soyons optimistes, on y croit !

Nous, nous le sommes c'est pour cette raison que nous avons relancé les préparatifs du prochain Week-end de la Francophonie prévu les 19 et 20 mars prochains ! Comme pour chaque édition, nous accueillons avec plaisir tous les bénévoles qui veulent s'investir dans ce projet.

En attendant, nous continuons à gérer les affaires de la commune avec rigueur et en tenant compte de toutes les contraintes qui nous sont imposées.

Avec une nouvelle baisse des dotations, une augmentation significative de nos dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire et la nécessité de faire évoluer notre village, les projets continuent à se monter et à se réaliser. Nous avons été contraints pour la première fois d'envisager un emprunt depuis 7 ans que je suis maire.

Celui-ci se justifie compte-tenu de la nature des projets qu'il va financer notamment l'acquisition de foncier et la rénovation de l'Église.

Nous avons également opté pour une révision de la fiscalité locale. Il semblait que 2021 serait l'année où cette légère hausse pèserait le moins possible sur le budget des familles. En effet, cette année, les deux tiers de nos habitants ne paient plus du tout la taxe d'habitation et le tiers restant va bénéficier d'une première exonération.

Vous allez découvrir dans cette édition du Flash Info, les nombreux projets engagés qui nous ont contraints à des arbitrages difficiles mais nécessaires à prendre.

J'espère que les projets présentés vous plairont et qu'ensemble, nous dessinerons un nouveau cadre de vie pour tous.

En attendant de vous retrouver pour des moments plus conviviaux, faites attention à vous et à vos proches.

Votre Maire,
Marième TAMATA-VARIN

Finances : le vote du budget

La commune vient de voter un budget record de 3,5 M € en investissement et 953 000 € en fonctionnement.
Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et les recettes, grâce aux subventions, permettent d'investir dans l'amélioration du cadre de vie.
"La bonne gestion rigoureuse des finances de la commune a encore une fois été soulignée par le trésorier payeur dont la mission est de contrôler le budget", souligne Marième Tamata-Varin.
Pour la commune, les impôts directs représentent seulement 130 000 €. La suppression progressive de la taxe d'habitation, la baisse des dotations de l'État, les dépenses liées à la situation sanitaire depuis mars 2020 - dépenses qui dépasseront les 60 000 € en juin prochain - obligent la municipalité à plusieurs aménagements :

- La taxe foncière bâtie et non bâtie subira une petite augmentation de 5% sur la part communale, c'est-à-dire une hausse de 5 € à 30 € par foyer par an en moyenne.
- Le recours à un emprunt d'un montant de 960 000 € amortissables sur 30 ans, à un taux inférieur à 1%. Cet emprunt permettra de financer l'achat d'un terrain, différentes études liées à la viabilisation de celui-ci, le reste à charge de la rénovation du pavillon et de la rénovation de l'église.

"Pour rappel, la part communale de la taxe foncière n'a pas été augmentée depuis plusieurs années, et ne suit donc pas le cours de l'inflation, justifie le Maire. *Comme vous le verrez dans ce numéro, la commune prépare de nombreux projets qui demandent un certain nombre d'investissements".*

Incivilités : encore des efforts !

Des problèmes d'incivilité ont été notés ces derniers mois. Quelques rappels de civisme semblent toujours nécessaires pour améliorer le cadre de vie de la commune !
Ainsi, au city-stade et à la salle polyvalente, il n'est pas rare de trouver des déchets divers et variés abandonnés au sol (bouteilles, emballages...).
Les déjections canines sont encore trop nombreuses. Tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné. Le montant de l'amende s'élève à 38 €.

Enfin, nous rappelons que des horaires sont à respecter pour effectuer des travaux de bricolage ou de jardinage dont les outils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore. Ces horaires varient selon les jours de la semaine :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 ;
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

YÈBLES EN BREF

ÉLECTIONS
RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

Élections de juin 2021

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin, en raison de la crise sanitaire. Elles se dérouleront finalement les 20 et 27 juin 2021.

UN NOUVEAU DISPOSITIF NUMÉRIQUE POUR LE VOTE PAR PROCURATION

Dans la perspective du double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. L'électeur saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect. Il se rend ensuite dans une brigade de gendarmerie avec la référence de son dossier et une pièce d'identité, qui se met en relation avec la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est en cours dans le village. La commercialisation devrait se dérouler sur le dernier trimestre 2021.

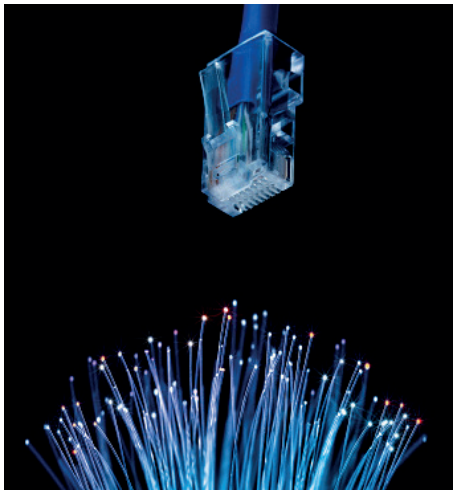

Crise du Covid 19 : l'école impactée, les seniors vaccinés

La fermeture de l'école dès le 26 mars 2021, soit une semaine avant la décision nationale, a été décidée du fait de l'annonce de trois cas positifs parmi les enfants. *"Dès le 29 mars, les enseignants et les cas contacts étaient testés. La décision de fermeture s'est avérée pertinente puisque quatre nouveaux cas ont été révélés lors de la journée de tests, organisée par la mairie, le 31 mars. Nous avons fait réaliser 157 tests en tout par les laboratoires de Guignes et de Meaux dont 37 tests salivaires. Cette journée du 31 mars a aussi mobilisé d'autres intervenants : Céline et Cédric Do, Muriel Boymond, M. Charvet, Émilie et des élus que je remercie tous vivement"*, commente le Maire.

Durant la semaine en distanciel, imposée par le gouvernement, l'ensemble du personnel municipal est bien sûr resté mobilisé pour accueillir les enfants des parents prioritaires — volonté municipale qui a permis à d'autres communes du territoire de faire de même —, pour effectuer un grand nettoyage de printemps et une désinfection de l'école, de la cantine et de la bibliothèque. Le personnel a aussi effectué le tri et le rangement des archives de la Mairie.

Pendant ces quelques jours en distanciel, la Mairie a travaillé de concert avec l'équipe éducative pour venir en aide aux familles n'ayant pas de moyen informatique, soit par le prêt d'ordinateurs soit par l'impression des devoirs et leçons.

Enfin, côté senior, la municipalité a contribué à la vaccination d'Ébuliens de plus de 75 ans en prenant des rendez-vous pour ceux qui le désiraient.

YÈBLES EN BREF

Journées des Plantes & Art du Jardin

Reportées à nouveau, les Journées des Plantes & Art du Jardin se dérouleront les 22 et 23 mai 2021 à Blandy-les-Tours, de 10 h à 18 h. Avis aux amateurs ! https://journeesdesplantesblandy.fr

Cérémonie du 8 mai

Ce sont à la fois la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe qui sont fêtées le 8 mai en France. La cérémonie 2021 s'est déroulée dans le respect de la jauge des six personnes, avec maire, adjoints et deux anciens combattants. À cette occasion, les tombes des anciens combattants ont été fleuries.

Ateliers enfants

L'impossibilité de participer à des activités périscolaires et la difficulté de concentration liées à cette période de pandémie ont motivé la commune pour tenter d'aider les enfants. Comment évacuer le stress et retrouver une belle énergie ? Pour ce faire, **la municipalité a convié deux intervenants extérieurs** qui seront présents à l'école ou à la pause méridienne, ce dernier trimestre.

LA BULLE DES ÉMOTIONS (LBDE)

La sophrologue Marina Carpent de l'association LBDE travaillera sur les émotions afin d'évacuer le stress lié à la crise sanitaire actuelle. À travers un atelier ritualisé, créatif et ludique, **l'enfant accueillera ses émotions et expérimentera par le jeu des techniques de Sophrologie afin de mieux vivre avec.**

Les ateliers seront dispensés par demi-groupe et par classe.

PSMS : vendredi 7 et lundi 10 mai : 10 h 45 – 11 h 45

Primaire : vendredis 21 et 28 mai, 4 et 11 juin : 10 h – 11 h 45.

"Reconnaître les émotions, c'est mieux se comprendre, mieux comprendre les autres, et donc, mieux vivre ensemble".

ACTIVITÉS SPORTIVES À LA PAUSE MÉRIDIENNE

L'éducateur sportif multisports titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse et des Sports Activités Physiques pour Tous (BPJEPS APT), Jeremy Cottens, **intervient sur le temps de cantine une heure par classe et par semaine depuis le 26 avril.** Celui-ci est aussi animateur à l'accueil de loisirs de Coubert et y encadre les très jeunes enfants.

L'école numérique, c'est maintenant !

L'utilisation des outils numériques dans la vie quotidienne est incontournable. Elle peut aussi apporter une aide précieuse dans l'apprentissage scolaire, tant pour les enfants que pour les enseignants.

La Commune a ainsi voulu donner des moyens supplémentaires à l'école pour **développer la complémentarité entre les outils numériques et traditionnels.** *"Pour ce faire, nous avons investi dans l'achat de quatre vidéoprojecteurs et d'une trentaine de tablettes pour les enfants du CP au CM2 et nouveaux accessoires interactifs,* développe Nathalie Minier, chargée des affaires scolaires. *Du matériel va également être affecté aux élèves de maternelle, pour que tous les enfants participent à cette évolution numérique".*

Coût global : 19 000 €.

Le "zéro déchet" à la cantine et l'équilibre alimentaire

Dans le cadre d'une politique "Zéro Déchet", la municipalité redistribue désormais chaque vendredi les fruits de la semaine non consommés aux enfants de maternelle, avant la récréation de l'après-midi. **Le constat est positif, les restes diminuent !** Les enfants redécouvrent aussi le plaisir simple de consommer des fruits, élément clef dans leur équilibre alimentaire.

La Commune finalise actuellement l'achat d'un terrain de six hectares, dans le cœur du village, dont 3 500 m² sont constructibles. Le montant de ce projet s'élève à 425 000 €. C'est une réelle opportunité pour le village, un moyen de faire cohabiter plusieurs générations et de développer des solidarités nouvelles.

La Rose de la Brie : un projet communal d'envergure

Ce projet communal consiste en la construction de quelques maisons (5 ou 6) destinées à la location dont le public pourrait être intergénérationnel. *"Nous avons déjà établi quelques principes quant aux occupants de ces maisons. Un des logements, notamment, sera divisé en studio afin d'accueillir des étudiants en médecine. Nous pensons que les autres locations pourraient intéresser des seniors souhaitant rester sur la commune mais en recherche d'un logement plus adapté et moins onéreux en terme d'entretien ou encore des familles monoparentales après séparation"*, explique l'édile. *Nous désirons un ensemble harmonieux et nous avons des objectifs environnementaux ambitieux, dont la non artificialisation des sols, des matériaux biosourcés, la recherche d'exposition optimale, etc."*. Pour ce faire, un concours d'architecture a déjà été lancé. Sur vingt-trois dossiers reçus, trois ont été sélectionnés. Comme le veut la loi, les architectes seront indemnisés afin d'approfondir leur projet, pour ne retenir au final qu'un seul.

AUTOUR DES MAISONS, UN CADRE DE VIE QUALITATIF

Parallèlement à ce projet d'envergure, la commune envisage l'aménagement d'un hectare d'espaces verts avec différentes options possibles : jardins partagés, vergers, parc public permettant les rencontres intergénérationnelles. Un cadre de vie pensé pour une qualité de vie améliorée. Un lieu calme, planté qui laisserait la place à l'échange, à la pédagogie et au lien social.
Cet aménagement appelle à une réflexion collective puisqu'il va fondamentalement changer le cadre de vie dans le centre bourg. C'est pourquoi il a été imaginé un processus de tirage au sort devant huissier de justice de 100 personnes inscrites sur les listes électorales, auxquelles un courrier sera envoyé. Si leur volonté de participer à l'élaboration de ce projet est confirmée, la municipalité organisera des ateliers virtuels ou en présentiel afin de réfléchir ensemble aux différents aménagements possibles. La motivation du plus grand nombre est l'affaire de tous !

SALLE COMMUNE AUX ENFANTS ET AUX RÉSIDENTS

La municipalité prévoit également une extension de l'école avec la création d'une garderie. Une salle commune aux enfants et aux résidents hors temps périscolaire où ateliers et activités sportives pourront être envisagés.
Cette salle fera l'objet d'une demande de subvention d'ici la fin de l'année.

SERVICES TECHNIQUES

La Mairie a aussi prévu l'aménagement d'un lieu réservé aux services techniques de la commune, d'ici quelques années.

FINANCEMENT ET PARTENARIAT

Le financement de ces constructions sera réalisé grâce à l'emprunt qui sera contracté en 2022 et aux locations attendues.
Enfin, la commune est assistée par l'agence départementale Aménagement 77 pour la réalisation de ce projet d'envergure.

AMÉNAGEMENT 77

Les subventions récentes obtenues

CHEMIN SAINT-MÉDARD

Le projet d'installation de six mâts solaires Chemin Saint-Médard a été validé par la Région Île-de-France dans le cadre de son 2e budget participatif écologique et solidaire, ouvert au vote sur sa plateforme numérique. La municipalité remercie tous les Ébuliens et les habitants extérieurs pour leur soutien puisque que **le grand nombre de votes a permis d'obtenir la subvention maximale,** c'est-à-dire une prise en charge à hauteur de 10 000 € du projet, en plus des subventions habituelles du SDESM. Les mâts solaires seront installés d'ici la fin de l'année.

ÉGLISE

La municipalité a obtenu **une subvention record de 1 167 026 €** représentant 80% de la totalité des travaux de l'église. Le choix de l'architecte est en cours et le marché pour la rénovation, clos-couvert et façades (parements extérieurs, toitures, vitraux et menuiseries) ainsi que le parvis sera lancé prochainement. Ces travaux devraient débuter fin 2021. Pour information, au vu du coût de la réparation, la municipalité a décidé de remettre la rénovation de l'horloge, défectueuse actuellement, concomitamment aux travaux d'ensemble.

Nota Bene : des plans de façade de l'église datant du début du XIXe siècle ont été récemment retrouvés. La commune les communiquera à l'architecte pour l'inspirer dans sa rénovation.

Rue de la Corneillerie : Éclairage public et réfection de voirie

La rénovation de l'éclairage public se poursuit sur la commune. Après l'Avenue de la Gare et le chemin de Vulaines en octobre dernier, de nouveaux mâts d'éclairage ont été installés début avril 2021, rue de la Corneillerie. Les anciens mâts ont été déposés dès la fin avril. Ils ont été donnés à la commune de Rampillon afin d'être revalorisés. Le raccordement des compteurs a été effectué, suite aux enfouissements des réseaux, ce qui a permis le début des travaux de voirie de la rue de la Corneillerie.

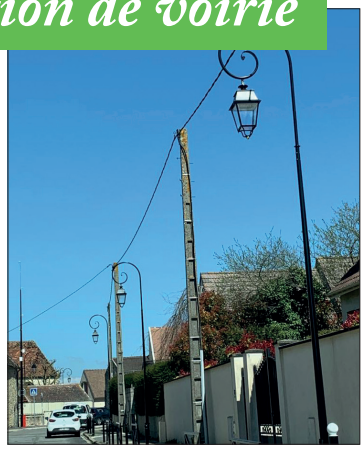

Nogent-sur-Avon

STATION D'ÉPURATION

Comme prévu, **les travaux de la station d'épuration (STEP) et du réseau d'assainissement sont achevés.** La municipalité en a profité pour faire des travaux de réfection de voirie, de l'entrée de la STEP au lavoir.

Le raccordement en domaine privé au réseau collectif et la déconnexion des fosses septiques existantes seront réalisés à partir de cet été.

YÈBLES EN BREF

Salle polyvalente

Plusieurs salles intérieures ont été rénovées au mois de mars 2021. D'autres aménagements sont prévus d'ici la fin de l'année.

Pavillon Grande Rue

Dans la perspective de travaux dès cet été, la consultation des entreprises se poursuit pour rénover le logement communal, situé 1ter Grande Rue.

Sécurité

Dans le cadre de Vigipirate, un visiophone a été installé à l'entrée de la Mairie.

Compostage

Pour encourager la pratique du compostage aux nombreux bénéfices écologique et économique, le Sietom77 finance aux particuliers l'achat d'un composteur en Épicéa 100 % recyclable en 300 litres. La Mairie peut vous accompagner dans ce projet d'installation. Des informations complémentaires ont été distribuées récemment dans vos boîtes aux lettres, merci de vous y référer.

SIETOM 77